

Monsieur l'Orateur,

Au cours des trois jours que j'ai passés à Bruxelles, la semaine dernière, j'ai assisté à la réunion de décembre des Ministres du Conseil de l'OTAN, poursuivi nos entretiens avec la Commission économique européenne et tenu des consultations avec le ministre des Affaires étrangères de France, M. Schumann, et le ministre des Affaires étrangères par intérim de Grèce, M. Palamas.

L'Europe occidentale est aujourd'hui le théâtre d'événements politiques dynamiques, avec l'entrée prochaine de la Grande-Bretagne dans le Marché commun et sa participation déjà active aux conseils de la Communauté. Et au moment même où l'on engage les négociations finales sur l'expansion et la diversification de la Communauté, on tient des négociations entre l'Est et l'Ouest sur le statut de Berlin et l'on prend des mesures encourageantes concernant l'établissement d'un modus vivendi entre la République fédérale d'Allemagne et la République démocratique d'Allemagne. La conjonction de ces événements modifie la structure de l'Europe en lui assurant des fondements économiques plus solides et un climat politique plus sain.

Les progrès accomplis dans les négociations touchant Berlin sont certes les plus remarquables. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, Berlin est le pivot de la confrontation Est-Ouest, tout comme les relations difficiles entre la République fédérale et la République démocratique constituent la pierre d'achoppement de toute détente.

Sans l'appui efficace de l'OTAN, le Chancelier, M. Brandt, n'aurait pu prétendre à la qualité de négociateur à part entière pour conclure les traités avec l'Union soviétique et la Pologne. Il en va de même pour la République fédérale, qui n'aurait pu espérer en arriver à la formulation d'un modus vivendi acceptable avec la République démocratique.

La réunion de l'OTAN doit être étudiée dans le cadre de cette évolution positive du centre de l'Europe. L'Alliance, tout comme l'Union soviétique et les pays du Pacte de Varsovie, est principalement intéressée par la convocation d'une Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et par la négociation de réductions mutuelles et équilibrées des forces.

Les Ministres ont réaffirmé la position qu'ils avaient adoptée à la réunion de juin, soit que les pays de l'OTAN participeront aux travaux multilatéraux préparatoires à une Conférence dès que les entretiens sur Berlin mèneront à la conclusion d'une entente satisfaisante pour toutes les parties. Les Ministres ont par ailleurs accepté de rester